



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 7 mars 2024

Résolution de Mme Manon Zecca du 13 décembre 2022 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à son interpellation : « Précarité extrême de l'habitat et aide de la Municipalité »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 13 décembre 2022, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Mme Manon Zecca « Précarité extrême de l'habitat et aide de la Municipalité », le Conseil communal a adopté la résolution suivante :

« Le conseil communal souhaite que la Municipalité fasse tout ce qui est possible pour aider au déménagement dans un nouveau lieu, plus adapté pour l'hiver, du collectif Jean Dutoit, notamment en sensibilisant et en soutenant le collectif Jean Dutoit auprès des autorités communales environnantes et des autorités cantonales vaudoises dans le but que le sort des membres du collectif puisse être amélioré rapidement par le déménagement dans un nouveau lieu ».

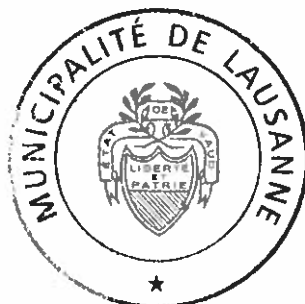
Réponse de la Municipalité

Après avoir été localisé pendant plusieurs années dans des bâtiments situés hors de la commune de Lausanne, le collectif Jean Dutoit a déménagé dans un nouveau lieu, situé à Lausanne, en mars 2023, dans des conditions quelque peu meilleures que celles rencontrées sur le précédent site. Il l'a fait avec ses propres ressources, sans l'aide de la Ville de Lausanne.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter